

Rédacteur en chef JOSEPH TASSE

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne Un an, payable d'avance \$4.00 Six mois, payable d'avance \$2.00 Payable dans le cours de l'année 6.00 Payable à la fin du semestre 2.80

Edition Hebdomadaire Un an, \$3.00, invariablement payable d'avance

Administrateur O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa et No. 70 rue Albert Hull.



BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malls.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

Table with columns: MALLS, Arrivée, Délivré, and sub-columns for A.M., P.M., A.M., P.M.

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M.

Pour ce qui regarde la Banque d'Épargne du Bureau on se rendra au Bureau, tous les jours de 9 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M. chaque jour.

G. F. BAKER, Maître de Poste, Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial, ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcourir toute la route pour les voyageurs.

Partant de la Pointe-Lévis, 8.15 A.M. Arrivant à Trois Pistoles, 1.40 P.M.

" Rivière-du-Loup, 1.40 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, 2.41 P.M.

" Rimouski, 4.25 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, 5.00 P.M.

" Campbellton, 9.15 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, 9.55 P.M.

" Dalhousie, 9.55 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, 12.00 A.M.

" Bathurst, 12.00 A.M. Arrivant à Trois Pistoles, 1.42 P.M.

" Newcastle, 1.42 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, 5.00 P.M.

" Moncton, 5.00 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, 9.25 P.M.

" Saint-Jean, 9.25 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, 1.40 P.M.

" Halifax, 1.40 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, 5.00 P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au :

CAPT. McCUAIG, Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER, Surintendant-en-chef.

BON THE DU JAPON POUR 30 CENTS LA LIVRE

CHEZ STROUD FRERES

45, Rue Rideau ET A MONTREAL

On approvisionne le commerce. Ottawa, 13 mai, 1880.

FEUILLETON 35 LA

Route de l'Abîme!

PAR RAOUL DE NAVERY

(Suite)

Bellefleur frappa. Les pas s'arrêtèrent, mais on ne répondit point.

—Appelle, dit le banquier au piffier.

—Maman! dit le petit, ouvre, c'est moi!

—Toi? fut-il répondu de l'intérieur, tu n'es pas moi, Canelet, ouvre vite.

Le père cria, cependant la porte ne s'ouvrit pas. On dit que la femme, avant de céder à l'amour maternel qui la poussait à tendre les bras à son fils, avait réfléchi et refoulait par crainte d'un malheur l'instinct qui l'entraînait.

—Tu n'es pas son? demanda la Farande, Si-Sol est avec toi?

—Non, répliqua Bellefleur, ce n'est pas Si-Sol, mais un homme

L'ÉDITION ROYALE DES CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix \$1.50 en brochure, prix \$1.00.

SOMMAIRE: Où voulez-vous aller?—L'ange-gardien—

Quand tu chantes—La première feuille—

L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—

Chanson de Fortunio—O Richard! O mon Roi—

La valse des adieux—Le pont des soupis—

Rendez-moi ma patrie—La madone—

Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—

Une fleur pour réponse—Le Toréador—

Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La favelette du canton—

Non, monseigneur—Où, monseigneur—Si vous me regrettez—

Les cheveux blancs—Si loin!—Le départ du marinier—

Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Espère—

David chantant devant Saül—Bonheur caché—

La réponse du bon Dieu—Ave Maria—

Le carillon du verre—L'Avril est là—

Brunette—Le petit mousse noir—Bénédictin d'un père—

La bouquetière des fiancés—Huit ans—

Les fleurs animées—Quand de la nuit—

Venez au non nom?—Le jardinier du roi—

Laissez-moi l'aimeur—Je suis Lazzarone—

Mourir pour la patrie—La parisienne—

Le chant du départ—Toujours sont-ils le "Masque de fer"—

La fête du ciel—Pauvre fleur pauvre femme!—

Le départ des hirondelles—Séa l'Albanais—

Sous l'orme—La Marcellise—La Zingara—

Partant pour la Syrie—Pierre l'ermite.

A vendre seulement par R. MORAN.

28, rue de la Fabrique, Québec, 27 janvier 1880.

5e ANNÉE L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le Foyer Domestique.)

REVUE LITTÉRAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, doués cotons, comprenant des récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés.

Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.00 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'Album des Familles, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

AUX INVENTEURS! J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont.

Vis-à-vis le bureau des Brevets, B. P.—Boîte 68.

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT BILLES PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLES PRIVÉS ou LOUAGES, portant concession de privilège exclusif ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS capitaine clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Billes Privées de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Billes Privées.

Toutes pétitions pour BILLES PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 16 Février 1880.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE

Livres d'histoire, de préceptes, d'école, ROMANS INTERESSANTS

Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des prix très modérés. Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 29 et 35 Rue DUKE, CHAUDIÈRES.

6 septembre 1879.

Alex. Mortimer, Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre, IMPRIMERIE.

O. V. GREENBANK, Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER, 194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention. LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL ÉPARVÉS.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutilisés. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie, AGENTS À OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette, BARBIER COIFFEUR,

No. 255 1/2 RUE WELLINGTON, VIS-À-VIS

L'HOTEL "ROYAL EXCHANGE."

Coiffures, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879.

CELEBRES Biere et Porter DE DAWES & Cie. LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en familles et en sociétés, au détail.

181, RUE DU CANAL, Vis-à-vis le magasin de gros de G. T. Bato & Cie.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. FOCKLINGTON, Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD, CHIRURGIEN, Oculiste et Auriste.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé: En arrière de l'Hôtel-de-Ville.

Entrée du Bureau de 9 à 4

R. C. W. MacCUAIG, Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comité de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer, ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTH, Comptable et Agent Général

Syndic Officiel pour le comté de Carleton et la Cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."

La compagnie d'assurance "Québec."

La compagnie d'assurance "Lancashire."

La compagnie d'assurance "Standard Life."

La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOTTE, Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa Ottawa, 14 août 1879.

DEMEAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au

MARCHE DU QUARTIER N° 64, "B." ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisant l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879.

Nouvel Atelier Photographique

140 Rue Sparks, (autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour \$1

DORION et DELORME Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.

Wm HOWE, Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de décors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc. Ottawa, 22 octobre, 1879.

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'AMI MOISE à son

Magasin, au Marché neuf du Quartier N° 64, de même que son représentant dans le

Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires n'ont à se préoccuper de rien. La soumissionnaire sera payée, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse soumission.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

SOMMAIRE

EMPRUNT FRANÇAIS. UNE CAUSE DE L'EMIGRATION. ECHOS DU JOUR. L'ŒUVRE DE LA COLONISATION. APPARITIONS EN IRLANDE. CONSEIL DE VILLE. SERVICE A THE. PORCELAINE. \$5.00. C.S. Shaw & Cie. 63 rue Sparks. Fonds de Secours de Hull. CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O. AVIS. CHANGEMENT D'HEURE. A PARTIR DE LUNDI 3 MAI 1880.

EMPRUNT FRANÇAIS

Nous annonçons, hier, un événement financier gros d'importance. Le gouvernement de Québec a réussi à contracter un emprunt considérable à cinq pour cent sur le marché français. Seulement, il est fallu dire quatre millions au lieu de trois millions. Cet emprunt a été négocié par MM. Cohen et Joubert, banquiers de Paris. Le gouvernement a de plus le droit de prélever une somme additionnelle de deux millions d'ici à un an, aux mêmes conditions. C'est un résultat superbe.

Cet emprunt n'a pas été négocié sans difficultés. D'un côté, il fallait lutter contre le dénigrement du crédit provincial, auquel s'est prêtée depuis quelques mois la presse libérale de Québec d'une façon aussi systématique qu'anti-patriotique. On sait qu'elle prétendait que le gouvernement avait ruiné la province, qu'il avait épuisé toutes ses ressources, et qu'il ne pourrait pas même prélever \$200,000. D'un autre côté, il fallait lutter contre les agissements de certains courtiers canadiens, puis de certains banquiers anglais, qui voyaient d'un œil jaloux la province de Québec échapper à un monopole plus que séculaire pour recourir à l'argent français.

Le succès de cette importante négociation revient en bonne partie à M. Wurtele, député d'Yamaska, qui a fait preuve en cette circonstance d'une habileté et d'un tact consommés. Non content d'avoir mené à bonne fin cette partie de sa mission, il a réussi à conclure des arrangements avec des capitalistes français pour l'établissement d'un crédit foncier qui aurait un capital de vingt-cinq millions de piastres dans la province de Québec. C'est là encore une affaire grosse d'importance et de bons résultats si l'on sait en tirer avantageusement parti.

La négociation de cet emprunt n'est évidemment que le point de départ de relations financières et commerciales plus importantes avec la France. Il appartenait à la province la plus française de la Confédération d'en prendre l'initiative, et nous félicitons le gouvernement Chapeau d'avoir réussi à accomplir une pareille idée qui nous dégage des entraves du monopole et, est propre à nous faire connaître avantageusement les grands marchés européens. Qui sait si le ministre fédéral ne croira pas désirable, l'un de ces jours, de tenter la même expérience et de constater s'il ne pourrait pas se procurer de l'argent plus avantageusement à Paris qu'à Londres?

Nous avons appris le résultat de cet emprunt avec une satisfaction toute particulière, car le Canada a maintes fois insisté sur l'importance d'attirer le capital français dans ce pays où il peut trouver des placements à la fois si sûrs et si avantageux. On pourra juger des opinions que nous avons fait valoir sur ce point par la reproduction d'un court passage d'un article très élaboré de notre estimable collaborateur, M. Paul Petit, en date du 24 décembre 1879:

"En ce moment la France regorge de capitaux pour lesquels elle cherche des placements au dehors. Nous la voyons entrer en négociations avec des petites colonies—pourquoi pas aussi avec nous qui, sans prétendre au premier rang de grande colonie, avons à offrir au moins autant d'avantages que nos rivaux à ceux qui nous préfont de l'argent. La province de Québec n'est pas pauvre, mais elle a besoin, comme toutes les autres pour se développer, de certains secours. Ces secours, elle a de quoi les payer.

"Dans notre confédération, les deux principales provinces, Ontario et Québec, sont, à peu de chose près, sur un pied d'égalité quant aux ressources naturelles. S'il y a une différence, nous croyons que c'est en faveur de Québec.

"Comme Ontario est peuplé d'Anglais, il va sans dire que ses capitaux viennent d'Angleterre. Québec étant français, il n'entre pas un sou de

coffre-fort anglais dans cette province, à moins que la compagnie qui fait l'emprunt n'ait à sa tête un ou plusieurs anglais—c'est-à-dire que, en tant que race française, nous ne recevons rien du Royaume Uni. C'est un système. C'est la conquête par l'argent après celle du sabre.

"Pour les jeunes pays, il n'existe que deux sources où ils puissent se procurer des capitaux, Paris et Londres. Hors de là, rien n'est possible. Or, puisque les Anglais du Canada peuvent compter sur les banquiers anglais, tâchons de nous procurer de l'argent français."

La province de Québec ne sera pas seule à se féliciter du succès de cet emprunt. Le pays tout entier s'associera à la satisfaction bien légitime qu'elle doit éprouver dans les circonstances actuelles, puisqu'elle a la preuve que son crédit est encore excellent, et qu'elle peut envisager l'avenir avec confiance, si elle est administrée d'une façon intelligente et économique. Dans tous les cas, nous avons la preuve que nous avons cessé d'être à la merci des banquiers anglais et que nous pourrions recourir en toute sûreté au marché français, si les conditions des premiers devaient trop onéreuses.

UNE CAUSE DE L'EMIGRATION

Le Courrier de Montréal dit qu'il a publié une annonce d'un M. Langrand demandant des bûcherons pour le Colorado, et qu'il regrette d'apprendre que ceux qui sont partis sur la foi des promesses de ce dernier ont été odieusement trompés. La lettre suivante qu'on lui communique a été écrite par l'une des victimes de cet aventurier.

"Colorado, 2 mai 1880.
"Je vous prie bien d'avoir la bonté, lorsque vous entendrez dire à quelqu'un qu'il a l'intention de venir ici, au Colorado, de lui dire de venir, car si nous pouvons gagner notre passage par nous-mêmes, nous serons bien contents; si on y parvient, cela va nous prendre beaucoup de temps. Celui qui nous a engagé le vieux Langrand, nous a dit tout le contraire: je vous assure qu'il y en a beaucoup qui sont obligés de retourner à pied pour tâcher de gagner un peu d'argent ailleurs, car ici il n'y a pas moyen de vivre, et il y en a même qui croient pour ainsi dire de faire. Tâchez de faire publier cela partout à Montréal au plus vite afin que personne ne vienne."

Quant à nous, nous avons refusé systématiquement de publier des annonces de ce genre, bien qu'on nous en ait demandé d'en insérer en maintes circonstances. L'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis a pris malheureusement d'assez fortes proportions sans que les journaux canadiens la favorisent par des annonces alléchantes, mais trop peu pensent pour la plupart du temps. Il serait à désirer que nous nos journaux refusassent à l'avenir d'insérer pareilles annonces qui ont souvent des résultats désastreux pour nos compatriotes et nous enlèvent inutilement des bras dont nous avons un si grand besoin.

ECHOS DU JOUR

Le salaire du Recorder de Montréal a été fixé par la Corporation à \$2,500, soit une réduction de \$1,000.

M. A. Larue, dont l'élection a été annulée par la cour Supérieure se propose d'en appeler à la Cour suprême.

Des chargements extraordinaires de foin passent par le port de Saint-Jean, P. Q., en route pour les Etats-Unis.

Nous regrettons de constater que les troubles ont recommencé à Québec. A quelque prix que ce soit, il faut mettre fin à un pareil état de choses qui est devenu intolérable.

On verra par le document que nous publions dans une autre colonne que le Souverain Pontife a bény d'une façon toute particulière l'œuvre importante de la colonisation dans le diocèse de Montréal.

Le capitaine Heigham vient de donner sa démission comme chef de la police de Québec. Il passe en Angleterre pour remplacer son père dans la police de la ville de Cork, Irlande.

Le conseil de ville de Montréal a nommé un comité pour étudier la proposition que la ville prenne à sa charge la dette du havre afin de faire disparaître les droits imposés sur les navires fréquentant le port de Montréal.

Monsieur l'évêque de Saint-Hyacinthe partira samedi prochain pour sa tournée pastorale de l'année. Sa Grandeur est accompagnée de M. l'archidiacre Bernard, qui la précède de deux jours dans chaque paroisse, de M. l'abbé J. P. Dupuy, curé de Saint-Grégoire, du révérend Père Adam, dominicain, et de M. V. Thibaudier, accolite en qualité de cœremoniaire.

Des préparatifs se font à l'île du Prince-Edouard pour expédier en Europe une grande quantité de bestiaux pendant la saison d'été.

Quand donc nos cultivateurs mettront-ils activement à l'œuvre pour prendre leur part de ce commerce qui donne de si bons bénéfices?

En France, M. Camille Sée vient de présenter à la Chambre un projet de loi tendant à établir l'état civil de la femme. Le projet de loi fait une distinction entre les femmes mariées et les filles et part de ce principe que les femmes non mariées devraient avoir les mêmes droits que les hommes.

Encore un nouveau journal français aux Etats-Unis. Il a pour nom le Drapeau National, et est publié à Gen's Falls, N. Y., par MM. DeBouy et Lauthier. M. Léon Bosse dit Lyonnais en est l'administrateur. Il était tout récemment encore attaché à la rédaction de l'Événement. Le journal est bien fait, intéressant et franchement catholique. En politique il sera démocrate.

Le Quotidien dit que les projets de loi du gouvernement sont tous préparés et que la besogne législative se fera dans un temps aussi court que possible. Des mesures seront soumises, pour refondre les lois sur l'agriculture, sur les travaux publics, sur l'éducation, etc. Il n'y a rien de vrai dans la rumeur que la chambre s'ajournerait aussitôt après un vote de crédit.

On prête à M. Gambetta un mot qu'il n'est pas sans intérêt de recueillir. Quelqu'un lui exprimait les sentiments peu sympathiques que rencontraient en province les tendances anti-catholiques de la Chambre et du gouvernement, et ajoutait: "Poursuivre une religion, c'est toujours la folie." "Aussitôt, répartit M. Gambetta, ne voulons-nous pas poursuivre les catholiques; nous vous en sommes seulement l'intimidateur." Cette mauvaise plaisanterie pourrait cocher chez M. Gambetta et à ses amis.

Un journal de New-York publie le compte-rendu d'une entrevue d'un journaliste avec lord Archibald Campbell, fils du duc d'Argyle et frère du marquis de Lorne. Lord Campbell ressemble quelque peu à son frère, le marquis. Il a toujours été grand amateur des voyages, contrairement à son frère; il n'aime pas la vie publique et n'a jamais voulu y entrer. Il est co propriétaire dans une banque. Autrefois il était intéressé dans le commerce des vins à Bordeaux et récemment dans celui des cotonnades à Liverpool. Ses manières sont affables et engageantes. Lord Campbell doit visiter Washington et Richmond, puis se rendre à Rideau Hall.

Le Every Saturday, publié à Détroit, Michigan, parle dans les termes les plus élogieux d'une cantatrice canadienne bien connue à Montréal, Mlle Joly. Un incident, généralement ignoré du public, en fournit l'occasion. Profitant de son passage à Détroit, Mlle Emma Abbott avait voulu l'entendre, et l'impression qu'elle en garda fut telle qu'elle ne crut pouvoir la marquer autrement que par un geste durable. A cette fin elle remit à la cantatrice sa photographie, sur le revers de laquelle elle écrivit les lignes suivantes:

"A ma bien chère amie, Mlle Joly. Avec les vœux les plus sincères que fait pour son succès, celle qui est pleine d'admiration pour la sympathie et la douceur de sa voix en même temps que pour le goût artistique de son chant.
EMMA ALBOTT.

APPARITIONS EN IRLANDE

Presque tous les journaux d'Irlande et de Londres ont parlé d'apparitions miraculeuses à Knock, dans le comté de Mayo (Irlande) de pélerinages qui se sont mis en mouvement vers cette humble localité d'un pays si cruellement éprouvé, et de guérisons miraculeuses qui y auraient été obtenues par l'intercession de la sainte Vierge. L'univers a reçu avec correspondance d'Irlande qui donne sous les plus expresses réserves à ses lecteurs, qui seront, dit-il, bien aises d'avoir, sur un fait aussi important, le récit d'un homme d'autorité et de foi:

Monsieur le rédacteur,
N'ayant encore rien lu dans votre journal au sujet des apparitions de la très sainte Vierge à Knock, je prends la liberté de vous en entretenir.

Ce n'est pas sans un dessein particulier de la bonté de Dieu que la catholique Irlande, si cruellement éprouvée par la peste, a été récemment favorisée de l'apparition de la Consolatrice des affligés. C'est dans l'Est surtout que le fleau a sévi plus rigoureusement, c'est l'Est aussi que la sainte Vierge a voulu honorer de sa visite. Elle a choisi pour cela, dans le comté de Mayo, l'un des plus pauvres de l'Irlande, le village de Knock, du diocèse de Tuam.

Le 21 août dernier, veille du jour de l'octave de l'Assomption, vers 7 heures et demie du soir, une brillante clarté apparut tout à coup à l'extérieur et tout près de l'église de ce village privilégié. Quelques uns des habitants les plus proches de l'église, apercevant cette lumière extraordinaire, appelèrent plusieurs autres de leurs voisins, et tous s'étant approchés, ils virent tout un côté extérieur de l'église couvert d'étoiles prodigieusement étincelantes. Au milieu de cette magnifique clarté ils virent un autel, et sur cet autel un agneau, et à côté de lui une croix. Tout près de l'autel et à côté, ils virent très distinctement la très sainte Vierge accompagnée de deux autres saints. Les pieds ne touchaient pas à terre, elle avait les mains étendues en suppliante et les yeux élevés vers le Ciel. Elle était vêtue de blanc et couronnée d'un brillant diadème.

L'apparition demeura ainsi visible depuis 7 heures et demie jusqu'à 10 heures du soir. Depuis cette nuit il y eut toujours plusieurs personnes venues des environs qui passaient la

nuit en prière dans l'église ou en dehors.
Le lundi au soir, veille de l'Épiphanie de cette année, plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux gendarmes (policemen) virent au même endroit à peu près la même apparition, qui demeura visible depuis une heure avant minuit jusqu'à deux heures après minuit.

Le 9 février dernier, l'apparition eut lieu de nouveau à la même place, et fut vue par plusieurs personnes le matin.
Depuis le jour de la première apparition, des miracles nombreux et de premier ordre ont été opérés à l'endroit de l'apparition. Ce sont des aveugles, des muets qui ont recouvré la vue, la parole; des estropiés qui ont retrouvé l'usage de leurs membres perdus. Plus de 200 miracles ont déjà été opérés par l'intervention de Notre-Dame de Knock.

On évalue à plus de 12 mille les pèlerins qui sont allés à Knock, de tous les points du pays, à l'occasion de la fête de l'Annonciation qui est fête chômée en Irlande.
Nous croyons devoir ajouter un mot aux renseignements que nous envoyons notre correspondant d'Irlande. L'enquête commencée par l'ordinaire du diocèse n'est pas encore terminée. Mais d'après une note du Tablet, qui nous parvient aujourd'hui même, les moindres renseignements auraient produit une impression très favorable sur les autorités ecclésiastiques. Le journal de Londres ajoute que, sans se prononcer sur le caractère miraculeux des guérisons alléguées, il peut attester qu'une dame anglaise gravement malade et condamnée par un ou deux médecins de Londres, est revenue guérie d'un pèlerinage à Knock.

CONSEIL DE VILLE

Il y a eu hier soir assemblée spéciale du conseil de ville sous la présidence du maire.
Étaient présents les échevins Lauzon, Starrs, Roque, Egleson, Coleman, Christin, Masson, Scott, Jamieson, Saint-Jean, Heney et Harris.

Les pétitions suivantes sont déposées sur le bureau du conseil:
Pétitions demandant des réductions de taxes. Déférées au conseil des taxes.

Lettre de M. W. Goulden, au sujet de la perte de quelques coupons de la ville. Déférée au comité des finances.

Lettre de M. Wells, demandant l'autorisation de blanchir une écurie sur l'avenue Mackenzie. Déférée aux comités des chemins et de l'éclairage.
L'échevin Scott—Si cette autorisation est contraire au règlement, il n'est pas loisible au conseil de l'accorder.

L'échevin Egleson attire l'attention sur une cheminée de la maison de M. Chabot, qui demande des réparations.

Lecture est faite d'une lettre de M. Christie, Pinhey et Hill, au sujet de dommages causés aux maisons de certains propriétaires par la rupture d'un égout. Déférée au comité des travaux.

Pétition Wm Shaw demandant l'autorisation de construire une plate forme sur la rue Lloyd. Déférée au comité des travaux.

Lecture est faite d'une lettre du maire suggérant au conseil de proposer à la présence de l'honorable J. A. Chaplain en cette ville pour lui envoyer une députation, pour lui dépeindre la nécessité de choisir un emplacement central pour la gare du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental.

Sur motion de l'échevin Lauzon il est nommé une députation composée des échevins Masson, Egleson, Starrs, Lauzon et Scott.

Communication est faite d'une lettre de M. J. R. Audy, demandant que la somme illégalement perçue de lui, pour taxe personnelle, soit appliquée au paiement des taxes de sa propriété.

Déférés au comité des taxes.
Lecture est faite d'une lettre de M. Ward au sujet de la poursuite intentée par l'ex-ramoneur de la ville contre la corporation, expliquant pourquoi il avait payé une partie de cette réclamation.

Sur motion de l'échevin Egleson, cette communication est jetée au panier, à cause de son ton insolent.

Sur motion de l'échevin Egleson la feuille de paie du mois est approuvée.

Le rapport de la chambre des travaux du bureau de santé et de l'ingénieur de la ville sont successivement adoptés.

Sur motion de l'échevin Scott, secondée par l'échevin Jamieson, il est adopté une résolution de condoléance qui sera envoyée à la famille de feu le sénateur Brown.

Le maire motiona longuement sa décision sur la motion de l'échevin Starrs, demandant la reconsideration du rapport du comité des marchés au sujet de la question de l'achat des balances. Il est d'avis que la motion de l'échevin Starrs a été dément et légalement adoptée.

L'échevin Starrs fait motion, secondée par l'échevin Coleman, que la motion passée à l'assemblée du 7 avril, au sujet de l'adoption du rapport du comité des marchés, soit annulée.

L'échevin Roque s'oppose à la motion déclarant que par la règle 32 le conseil n'a pas le droit de reconsidérer une question déjà décidée. Il est d'avis que l'opinion de l'avocat de la ville était la seule qui devait être écoutée.

L'échevin Saint-Jean dit que la décision du maire pouvait et devait être adoptée.

L'échevin Roque fait motion en amendement que la décision de l'avocat de la ville soit seule écoutée.

Après discussion l'amendement est mis aux voix et le conseil se divise également.

Pont—Masson, Bobier, Christin, Scott, Jamieson, Roque et Bingham—7.

Contre—Coleman, Harris, Starrs, Heney, Saint-Jean, Lauzon et Egleson—7.

Le maire vote en faveur de l'amendement de l'échevin Roque qui est déclaré adopté.
Et le conseil s'ajourne.

CHAPEAUX DE SOIE.
Les nouvelles modes de chapeaux pour les printemps sont prêtes.
Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN
TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!
MARCHANDISES
Nouvelles et de Goût

O'DONERTY et Cie.,
110 RUE SPARKS

NOTRE ENTREPOT
Renferme l'assortiment le plus considérable et le plus complet de

Poêles de cuisine, Poêles doubles, Garnitures de poêles, Tuyaux, etc.

H. Meadows et Cie
Dépot de Poêles de la "Capitale",
525 - Rue Sussex - 525
Ottawa, 13 mai, 1880.

Clace! Clace!
Prise au-dessus des Chaudières
SAISON DE 1880
Du 1er Mai au 1er Octobre

10 lbs. tous les jours, CINQ MOIS, \$4 00
10 " " QUATRE " 3 50
10 " " TROIS " 3 00
10 " " DEUX " 2 25
10 " " UN " 1 50

Deux livraisons le samedi. Pour double quantité, ajoutez cinquante pour cent aux prix ci-dessus.

Tarif spécial pour des plus fortes commandes.

Ceux qui ont souci de leur santé feront bien de remarquer la qualité de notre glace, et se rappeler que nous la prenons au-dessus des chutes de la Chaudière, dans la baie qui fournit l'approvisionnement d'eau de la ville.

Nous ne permettons pas à nos employés de vendre de la glace; ils sont tenus d'être polis et actifs dans l'accomplissement de leurs devoirs. On recevra avec reconnaissance toute information relative à quelque négligence de la part de nos employés.

J. CHRISTIN et Cie.,
381 rue Wellington

Dr O. DAGENAIS
Médecin-Chirurgien.
416, RUE CLARENCE.
Ottawa, 6 mai 1880.

Il y a foule tous les jours
AU MAGASIN DE

C. GAGNÉ ET Cie
277, RUE WELLINGTON,
Pour profiter des

GRANDS AVANTAGES
Qui sont offerts

Les prix ont été réduits, à cause de la crise, d'un mois

20 POUR CENT
C'est actuellement le magasin à MEILLEUR MARCHÉ de la ville: Que la nombreuse classe des travailleurs s'empresse d'en profiter!

AVIS.
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.
Québec, 11 mai 1880.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée législative de la Province de Québec, toute pétition pour être prise en considération, ou tout autre acte, doit être présenté en ce, ou avant le 11 juin prochain.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

SERVICE A THÉ
EN
PORCELAINE,
(44 morceaux)
\$5.00

C.S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63 rue Sparks

Fonds de Secours de Hull
Les contributions d'argent au fonds de secours pour les inondés de Hull peuvent être déposées entre les mains du trésorier, D. Knapp, écrivain, de la Banque des Marchands, à Ottawa. Les dons de provisions, vêtements, literie, etc., peuvent être adressés au comité exécutif, à l'hôtel de ville, Hull.

E. B. EDDY,
Président du comité exécutif.
Hull, 24 avril, 1880.

CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O
A dater de SAMEDI, le 15 de MAI courant, il sera vendu, chaque samedi, des billets d'aller et retour, de première classe, au prix d'un simple billet, de Hull à Huchelaga et pour les stations intermédiaires. Les billets seront valables pour le premier train arrivant à Hull le lundi matin.

L. A. SENECAI,
Surintendant-général.
11 mai 1880.

CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O
AVIS
A commencer de DIMANCHE, le 16 MAI, et les dimanches suivants, jusqu'à ordre contraire, un train "express", avec wagon palais, partira d'Huchelaga pour Québec, à 4 heures de l'après-midi, et un train semblable partira de Québec pour Montréal à la même heure, arrivant à destination à 10:30 p.m.

L. A. SENECAI,
Surintendant-général.
11 mai, 1880.

CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O
AVIS
CHANGEMENT D'HEURE
A partir de LUNDI 3 MAI 1880!

Les trains partiront aux heures suivantes:

Train de Train la maille Express
D'Huchelaga pour Hull..... 8:30 a.m., 5:15 p.m.
Arrivant à Hull..... 12:40 p.m., 9:25 p.m.
De Hull pour Huchelaga..... 8:30 a.m., 5:05 p.m.
Arrivant à Huchelaga..... 12:30 p.m., 8:15 p.m.

Train de nuit.
D'Huchelaga pour Québec 3:00 p.m., 10:00 p.m.,
Arrivant à Québec..... 9:00 p.m., 6:30 a.m.
De Québec pour Huchelaga..... 10:40 a.m., 9:30 p.m.
Arrivant à Huchelaga..... 4:45 p.m., 6:30 a.m.
D'Huchelaga pour saint-Miclos, Mixte, Jérôme..... 5:30 p.m.,
Arrivant à Saint-Jérôme..... 7:15 p.m.,
De Saint-Jérôme pour..... 6:45 a.m.,
Arrivant à Huchelaga..... 9:00 a.m.
(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Station de Mile-End Sept Minutes plus tard.

Des magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dorois au train de nuit.

Les Trains de nuit pour Ottawa correspondent avec les trains de et pour Québec.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'Administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 207, rue St. Jacques à Montréal.

L. A. SENECAI,
Surintendant-général.

NOUVEAUTÉS!

NOUVEAUTÉS!!

Rubans, Pompadour

Ettoffes à Robes, Pompadour

SOIE, BROCATÈLE,

Dans toutes les Nouvelles Nuances

Kearns & Ryan

Nos. 98 et 100 Rue Sparks

SERVICE TELEGRAPHIQUE

ÉTATS-UNIS.

Le commerce de thé.—Baisse de prix.

New-York, 12—Il y aura sans aucun doute une baisse dans le prix du thé de Japon, à cause des importations considérables de l'an dernier.

Pittsburg, 12—L'association des cloutiers de l'Ouest s'est réunie hier et a décidé de diminuer le prix des façons. On redoute une grève.

CANADA

Encore une émeute à Québec.—Les fonctionnaires de la douane.

Halifax, N.-E., 12—Le capitaine Curran, des carabiniers de la princesse Louise, a refusé de prendre part au tir de Wimbledon.

Deux mille quatre cent cinquante six tonnes de charbon ont été expédiées de Picton depuis l'ouverture de la navigation.

Deux mille quatre cent cinquante émigrants sont arrivés dans le port depuis l'ouverture de la navigation.

Le "Northampton", portant le pavillon de l'amiral McIntosh, est attendu vendredi ou samedi dans ce port. Ce navire est beaucoup plus grand que le "Bellerophon".

Québec, 12—Il a eu ce soir une nouvelle mêlée au Cove Field. Un certain nombre d'ouvriers de l'Union canadienne revenant du Cap Blanc, furent attaqués par des membres de la société irlandaise et furent cruellement battus. Le nommé Durand a reçu deux balles dans la poitrine. On redoute de nouveaux troubles.

Québec, 12, 9 p.m.—La situation est toujours aussi critique; tous les volontaires de Lévis ont été appelés sous les armes.

Il a plu aujourd'hui en abondance; ce soir tout est tranquille.

Toronto, 12—De bonne heure ce matin la ville était remplie d'étrangers venus de toutes les parties de la province pour assister au dernier tribunal au sénateur Brown. Le cercueil dans lequel étaient déposés les restes du défunt était couvert d'un riche tissu et enrichi d'ornements d'argent massif. Sur le dessus il y avait l'inscription suivante: "L'honorable George Brown, mort le 9 mai 1880 à l'âge de 61 ans."

Deux heures et demie cette après-midi les membres des sociétés Calédonienne et Saint-André s'assemblèrent à l'Église St. Charles, rue St. Simon et se formèrent en procession pour se rendre au domicile du défunt, à la porte duquel grand nombre de citoyens s'étaient déjà réunis.

Les voitures contenant les membres du parlement, les sénateurs et le public continuèrent à arriver, et avant trois heures les rues aboutissant à la résidence du défunt étaient littéralement remplies. Vers trois heures le Révérend M. King, chapelain du défunt entra dans la chambre mortuaire et le service divin commença. Le cercueil fut alors placé dans la rue.

Les porteurs du coin du poêle étaient: Sir A. A. Dorion, l'honorable A. Mackenzie, sir William Howland, l'honorable Edward Blake, sir R. J. Cartwright, sir Alex. Campbell, les sénateurs Allan, Christie, McMaster, les professeurs Wilson et Craig, et l'honorable L. S. Huntington.

Venaient ensuite le ministre officiant, le Révérend M. King, le professeur McLaren, le Dr Greig, les médecins du défunt, les conducteurs du deuil, les membres de la Chambre d'Ontario.

Il y avait une foule immense sur tout le parcours du cortège.

On partit d'élever une statue au sénateur Brown; une assemblée des citoyens est convoquée dans ce but.

EUROPE

Grand incendie à Bordeaux.—Affaire Bradelaugh.—Grève du Lancashire.—Lord Dufferin.

Londres, 12—Le marquis de Ripon le nouveau vice-roi des Indes, part aujourd'hui pour le siège de son gouvernement.

L'enquête sur le désastre du pont de Tay est terminée, mais le comité n'a pas encore fait rapport.

Toutes les personnes qui avaient disparu à la suite de l'incendie du chemin Gray ont été retrouvées; il n'y a pas eu de perte de vie.

Le correspondant du Daily News à Paris dit que M. Goschen, le nouvel ambassadeur à Constantinople, passera par Paris, Vienne et Berlin, pour s'occuper du règlement de la question des frontières de la Grèce.

Londres, 12—Vingt-cinq députés des manufactures de coton du Lancashire et des comtés voisins se sont assemblés et ont décidé d'avoir une entrevue avec les patrons à Manchester, afin de régler la question d'une manière entièrement définitive. Les patrons et les ouvriers semblent bien décidés à ne faire aucune concession.

Bordeaux, 12—Un violent incendie s'est déclaré hier et continue encore ses progrès. Le feu a éclaté dans la partie centrale de la ville, sur les bords de la Gironde, à peu de distance de la Bourse et de la chambre de commerce. Les flammes se sont propagées à ce dernier édifice qui brûle encore. Le feu a gagné le grand entrepôt d'eaux-de-vie et de liqueurs qui se trouve sur le quai de Bourgogne. A l'heure actuelle il a été impossible de maîtriser les flammes et on croit qu'elles poursuivront leurs ravages.

Bordeaux, 12—Le feu continue, on redoute qu'il se communique à la vieille église Saint-Michel, bâtie en 1160, au grand séminaire au petit séminaire et à d'autres édifices importants.

Les dommages causés par l'incendie d'aujourd'hui s'élèvent à deux millions de francs.

Paris, 12—La ville de Bannholder, district de Saint-Wedel, Prusse Rhénane, a été presque entièrement détruite par un incendie. Mille personnes se trouvent dans la plus profonde misère.

Londres, 12—Le comité nommé pour prendre en considération l'affaire Bradelaugh, qui refuse de prêter le serment d'usage, a voté, hier, et les voix ayant été également divisées, le président a donné son vote prépondérant contre la demande de Bradelaugh qui voudrait être dispensé du serment d'usage et être autorisé à faire une simple affirmation. On pense que Bradelaugh consentira à prêter le serment, mais ses amis disent qu'il ne peut le faire sans se rendre coupable d'inconscience et d'hypocrisie.

A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, la Reine doit faire un certain nombre de nominations dans le service civil.

Les navires cuirassés qui doivent être vendus aux enchères seront probablement achetés par des agents russes.

Sir Henry Bulmer, ancien gouverneur de Natal, est envoyé à la Trinidad, pour y remplir les mêmes fonctions.

L'état de santé de lord Dufferin est fort compromis; le climat de la Russie lui est entièrement contraire.

Son Altesse Royale le prince Léopold, est parti pour Liverpool avec sa suite.

Londres, 13—Le ministre Russell est de retour à Londres.

Les Irlandais de Londres doivent donner un grand banquet à Parnell.

La grève du Lancashire affecte au moins 30,000 ouvriers.

Une dépêche de Scutari dit que les albanais semblent avoir abandonné toute idée de révolte.

Wm. H. Vanderbilt est arrivé ici. On dit que sir Robert Peel ne consentira pas à être élevé à la pairie.

patrons et les ouvriers semblent bien décidés à ne faire aucune concession.

Bordeaux, 12—Un violent incendie s'est déclaré hier et continue encore ses progrès. Le feu a éclaté dans la partie centrale de la ville, sur les bords de la Gironde, à peu de distance de la Bourse et de la chambre de commerce. Les flammes se sont propagées à ce dernier édifice qui brûle encore. Le feu a gagné le grand entrepôt d'eaux-de-vie et de liqueurs qui se trouve sur le quai de Bourgogne. A l'heure actuelle il a été impossible de maîtriser les flammes et on croit qu'elles poursuivront leurs ravages.

Bordeaux, 12—Le feu continue, on redoute qu'il se communique à la vieille église Saint-Michel, bâtie en 1160, au grand séminaire au petit séminaire et à d'autres édifices importants.

Les dommages causés par l'incendie d'aujourd'hui s'élèvent à deux millions de francs.

Paris, 12—La ville de Bannholder, district de Saint-Wedel, Prusse Rhénane, a été presque entièrement détruite par un incendie. Mille personnes se trouvent dans la plus profonde misère.

Londres, 12—Le comité nommé pour prendre en considération l'affaire Bradelaugh, qui refuse de prêter le serment d'usage, a voté, hier, et les voix ayant été également divisées, le président a donné son vote prépondérant contre la demande de Bradelaugh qui voudrait être dispensé du serment d'usage et être autorisé à faire une simple affirmation. On pense que Bradelaugh consentira à prêter le serment, mais ses amis disent qu'il ne peut le faire sans se rendre coupable d'inconscience et d'hypocrisie.

A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, la Reine doit faire un certain nombre de nominations dans le service civil.

Les navires cuirassés qui doivent être vendus aux enchères seront probablement achetés par des agents russes.

Sir Henry Bulmer, ancien gouverneur de Natal, est envoyé à la Trinidad, pour y remplir les mêmes fonctions.

L'état de santé de lord Dufferin est fort compromis; le climat de la Russie lui est entièrement contraire.

Son Altesse Royale le prince Léopold, est parti pour Liverpool avec sa suite.

Londres, 13—Le ministre Russell est de retour à Londres.

Les Irlandais de Londres doivent donner un grand banquet à Parnell.

La grève du Lancashire affecte au moins 30,000 ouvriers.

Une dépêche de Scutari dit que les albanais semblent avoir abandonné toute idée de révolte.

Wm. H. Vanderbilt est arrivé ici. On dit que sir Robert Peel ne consentira pas à être élevé à la pairie.

patrons et les ouvriers semblent bien décidés à ne faire aucune concession.

Bordeaux, 12—Un violent incendie s'est déclaré hier et continue encore ses progrès. Le feu a éclaté dans la partie centrale de la ville, sur les bords de la Gironde, à peu de distance de la Bourse et de la chambre de commerce. Les flammes se sont propagées à ce dernier édifice qui brûle encore. Le feu a gagné le grand entrepôt d'eaux-de-vie et de liqueurs qui se trouve sur le quai de Bourgogne. A l'heure actuelle il a été impossible de maîtriser les flammes et on croit qu'elles poursuivront leurs ravages.

Bordeaux, 12—Le feu continue, on redoute qu'il se communique à la vieille église Saint-Michel, bâtie en 1160, au grand séminaire au petit séminaire et à d'autres édifices importants.

Les dommages causés par l'incendie d'aujourd'hui s'élèvent à deux millions de francs.

Paris, 12—La ville de Bannholder, district de Saint-Wedel, Prusse Rhénane, a été presque entièrement détruite par un incendie. Mille personnes se trouvent dans la plus profonde misère.

Londres, 12—Le comité nommé pour prendre en considération l'affaire Bradelaugh, qui refuse de prêter le serment d'usage, a voté, hier, et les voix ayant été également divisées, le président a donné son vote prépondérant contre la demande de Bradelaugh qui voudrait être dispensé du serment d'usage et être autorisé à faire une simple affirmation. On pense que Bradelaugh consentira à prêter le serment, mais ses amis disent qu'il ne peut le faire sans se rendre coupable d'inconscience et d'hypocrisie.

A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, la Reine doit faire un certain nombre de nominations dans le service civil.

Les navires cuirassés qui doivent être vendus aux enchères seront probablement achetés par des agents russes.

Sir Henry Bulmer, ancien gouverneur de Natal, est envoyé à la Trinidad, pour y remplir les mêmes fonctions.

L'état de santé de lord Dufferin est fort compromis; le climat de la Russie lui est entièrement contraire.

Son Altesse Royale le prince Léopold, est parti pour Liverpool avec sa suite.

Londres, 13—Le ministre Russell est de retour à Londres.

Les Irlandais de Londres doivent donner un grand banquet à Parnell.

La grève du Lancashire affecte au moins 30,000 ouvriers.

Une dépêche de Scutari dit que les albanais semblent avoir abandonné toute idée de révolte.

Wm. H. Vanderbilt est arrivé ici. On dit que sir Robert Peel ne consentira pas à être élevé à la pairie.

patrons et les ouvriers semblent bien décidés à ne faire aucune concession.

Bordeaux, 12—Un violent incendie s'est déclaré hier et continue encore ses progrès. Le feu a éclaté dans la partie centrale de la ville, sur les bords de la Gironde, à peu de distance de la Bourse et de la chambre de commerce. Les flammes se sont propagées à ce dernier édifice qui brûle encore. Le feu a gagné le grand entrepôt d'eaux-de-vie et de liqueurs qui se trouve sur le quai de Bourgogne. A l'heure actuelle il a été impossible de maîtriser les flammes et on croit qu'elles poursuivront leurs ravages.

Bordeaux, 12—Le feu continue, on redoute qu'il se communique à la vieille église Saint-Michel, bâtie en 1160, au grand séminaire au petit séminaire et à d'autres édifices importants.

Les dommages causés par l'incendie d'aujourd'hui s'élèvent à deux millions de francs.

Paris, 12—La ville de Bannholder, district de Saint-Wedel, Prusse Rhénane, a été presque entièrement détruite par un incendie. Mille personnes se trouvent dans la plus profonde misère.

Londres, 12—Le comité nommé pour prendre en considération l'affaire Bradelaugh, qui refuse de prêter le serment d'usage, a voté, hier, et les voix ayant été également divisées, le président a donné son vote prépondérant contre la demande de Bradelaugh qui voudrait être dispensé du serment d'usage et être autorisé à faire une simple affirmation. On pense que Bradelaugh consentira à prêter le serment, mais ses amis disent qu'il ne peut le faire sans se rendre coupable d'inconscience et d'hypocrisie.

A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, la Reine doit faire un certain nombre de nominations dans le service civil.

Les navires cuirassés qui doivent être vendus aux enchères seront probablement achetés par des agents russes.

Sir Henry Bulmer, ancien gouverneur de Natal, est envoyé à la Trinidad, pour y remplir les mêmes fonctions.

L'état de santé de lord Dufferin est fort compromis; le climat de la Russie lui est entièrement contraire.

Son Altesse Royale le prince Léopold, est parti pour Liverpool avec sa suite.

Londres, 13—Le ministre Russell est de retour à Londres.

Les Irlandais de Londres doivent donner un grand banquet à Parnell.

—On n'oublie pas la représentation que donnera ce soir, les élèves de l'école Sainte-Anne, dans la salle de l'Institut Canadien, rue York. La séance promet d'être fort intéressante.

—Hier M. P. C. O'Leary a averti les cochers de place qu'en vertu du nouveau règlement ils étaient requis d'avoir à faire stationner leurs voitures au milieu de la voie publique et non le long des trottoirs. En apprenant cela les charretiers se sont mis en grève et ils se disent bien décidés à ne retourner au travail si la corporation fait placer au milieu des rues où se trouvent leurs stations des trottoirs en planche, afin de permettre à leurs pratiques de monter en voiture sans passer dans la boue.

COUR DE POLICE

(M. O'GAR, J.P.)

Wm Powers, voies de faits, action déboutée avec frais ou une semaine de prison.

Josephine Raymond, insultes; \$3 d'amende et les frais ou huit jours de prison.

Mary Longin, arrêtée pour aliénation mentale; renvoyée à demain.

PETITE GAZETTE

—Ne vous laissez pas tromper par des agents de machines à coudre de manufactures étrangères, qui vous vendent une machine de qualité inférieure comme article de première classe, ou comme manufacturé à New-York des moulins fabriqués à Glasgow. La seule machine à coudre de première classe et la seule qui donne entière satisfaction est la "William Singer," manufacturée à Montréal. Elle est vendue ici depuis dix ans, et il y en a actuellement 2,000 en usage à Ottawa. En vente chez Thos. May, 40 rue Sparks, et chez M. Belanger, 284, rue D'Albion.

La nourriture royale pour les enfants, les invalides et les convalescents. Délicieuse, légère, nutritive et toujours fraîche. En vente à la pharmacie de C. O. Dacier, 517, rue Sussex.

—La toux, le rhume ou le mal de gorge ne devraient pas être négligés. Les Trochisques Bronchiques de Brown sont un remède simple qui soulage instantanément.

—Lorsque l'estomac d'un enfant est dur et enflé, c'est qu'il a des vers. Rien de ce qu'il mange ne lui fait du bien. La nourriture est absorbée par les vers. Achetez une boîte de Vermifuge comfit ou Pastilles vermifuges, donnez-les à l'enfant et il sera guéri.

—Pour le soulagement des douleurs, nous croyons que la Poudre Domestique de Brown n'a pas d'égale. Elle active la circulation du sang et l'épure sans jamais faillir. Son effet est certain. Il règle les fonctions de l'estomac, des intestins, guérit la colique, amolli les gonnes, résout l'inflammation et apaise les douleurs, comme des millions de mères peuvent le certifier.

—Pendant de nombreuses années, le sirop calmant de M. Winslow pour la dentition des enfants a soutenu l'épreuve sans jamais faillir. Son effet est certain. Il règle les fonctions de l'estomac, des intestins, guérit la colique, amolli les gonnes, résout l'inflammation et apaise les douleurs, comme des millions de mères peuvent le certifier.

—Ces qui souffrent de maladies bilieuses, d'indigestion et de constipation feront bien d'essayer les Pilules anti-bilieuses et purgatives de Dr Harvey. Dans de certaines occasions, elles ont non-seulement donné du soulagement, mais opérèrent la guérison. Elles ne contiennent pas de mercure et n'exigent pas de changements de régime. Préparées par Milton H. Briselle, pharmacien, Montréal.

Soumissions pour Bottes

Des soumissions seront reçues par le sousigné, à son bureau, jusqu'au 26 courant, pour la fourniture des BOTTES du corps de Police.

Des échantillons devront accompagner chaque soumission.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera acceptée si elle n'est accompagnée de plus amples informations, s'adresser au chef de police.

A. P. SHERWOOD, Chef de Police, Ottawa, 13 mai 1880.

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de Tweeds

Pour LAUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses

Ottawa, 10 Nov., 1879. Jan

FERRONNERIE

POUR LA

Ferronnerie à bon marché

ALLEZ CHEZ

McDougal & Cuzner,

Enseigne de la GRANDE TARIÈRE, RUE SUSSEX.

Ottawa, 2 février 1880.

VIENT DE PARAÎTRE

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de Lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix: 50 cts. l'exemplaire

S'adresser au bureau du Canada.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre,

ET DE DRAPS FRANÇAIS,

TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,

Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 10 février 1880. 133 Rue Sparks

Avis de déménagement

Le soussigné donne avis qu'il a transporté sa boutique de No. 86 rue Clarence au No. 177, RUE RIDEAU, afin de se rapprocher du plus grand nombre de ses clients. En les remerciant pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis quelques années, il les informe qu'il se fera une réelle joie de travailler sur mesure, et que les commandes seront exécutées avec toute la ponctualité et l'attention possible. Les cuts de premier choix et les meilleures fournitures seront employés pour les ouvrages de pratique.

On a besoin de plusieurs bons ouvriers.

CHAS. BEAUPRÉ,

Ottawa, 28 avril 1880.

Fonds de Banqueroute

DE CHAPEAUX!

ET PELLETERIES

Je viens de faire l'acquisition d'un fonds de banqueroute que je vendrai à des prix extrêmement bas, tels que

Boux chapeaux de soie.....\$1 50

do do feutre..... 50

Casquettes de toile..... 15

do do soie..... 25

Aussi, venant d'être reçu

10 CAISSES DE

Chapeaux de Paille

DANS LES DERNIERS GOUTS ET

A Bon Marché

Un visite est respectueusement sollicité.

H. L. COTE,

128 Rue Rideau

Pres de la rue Nicholas

ETAL C.

MARCHE BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en remerciant ses nombreux pratiques, les invite à venir lui rendre visite.

Il a constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAÎCHES,

SALÉES ET FUMÉES.

J. MARTEL.

Ottawa, le 28 janvier 1880.

HOTEL MONTREAL

TENU PAR

MICH. COAILLIER alias NAVION

GOIN DES RUES Wellington et Bridge, Hull

Brandy et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.

Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable.

19 février 1880.

EDUCATION

CLASSE PRIVÉE DU JOUR ET DU SOIR

Pour les Jeunes Gens

La tenue des Livres, l'arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignées en Anglais et en Français par un professeur compétent.

Le Latin et le Piano sont extra.

On reçoit un certain nombre de pensionnaires.

Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, à sa résidence, No. 19 rue Murray.

J.-B. LEFEBVRE, Professeur

J. P. MURPHY,

PLOMBIER.

Poscur de tuyaux de vapeur et de gaz.

POSEUR DE SONNETTES, etc.

151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRES au CHIVRE POU, en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers.

Toutes les commandes seront promptement exécutées.

J. P. MURPHY,

151, rue Rideau

2 septembre 1879. Jan.

Fabrique d'Eau Minérale Canadienne

510 RUE SUSSEX

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a ouvert un ETABLISSEMENT pour la FABRICATION des EAUX GAZEUSES, comprenant:

Soda, Bière de Gingembre, Cidre Champagne, Crème de Nectar, et Eau de Seltz

Un contre

